

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 92

présenté par
M. Pancher et M. Grouard

ARTICLE 86

À la première phrase de l'alinéa 22, après les deuxième et troisième occurrences du mot :

« disposition »,

insérer les mots :

« du public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amélioration rédactionnelle.